



Demande de carte vitale dans l'essonne

Par **mcj**, le **21/04/2009** à **15:07**

Bonjour,

Bonjour j'aimerais savoir combien de temps dure le temps d'attente afin d'obtenir une attestation de la carte vitale lorsqu'on ajoute un personne en temps qu'ayant droit.car j'ai mon mari et ma fille qui sont arrivée par regroupement familiale et j'aimerai les rajouter à mon numéro de sécu puisque mon mari ne travail et ma fille va à l'école.j'habite dans l'essonne à ris orangis.et aura t'il sa carte avec son numéro de sécu ou mon numéro à moi.peut il travailler sans carte de sécu?.